

Image not found or type unknown



Amende suite à un contrôle radar

Par **Jeano**, le **24/02/2023** à **16:33**

Bonjour

Ayant désirer passé ma voiture en voiture de collection (+ de 30 ans) j'en ai fait le demande auprès de l'ANTS, qui refuse ce transfert car j'aurai ""une amende""

Octobre 1966, il y à 16 ans

Je n'ai jamais reçu d'amende à mon domicile, ni de rappel, ni la visite d'un huissier

Question

:

Est ce que mon amende est annulée après un certain nombre d'années ??

Cordialement

Jeano

Par **LESEMAPHORE**, le **24/02/2023** à **16:35**

Bonjour

Quel rapport votre titre avec le corp de la question ?

Dans votre cas la réponse est négative .

Le vehicule est sous opposition a transfert du certificat d'immatriculation suite a dette au tresor public d'une amende majorée.

Au visa de l'article L322-1 du CR Cette opposition suspend la prescription de la peine.

Elle est levée par le paiement de l'amende forfaitaire majorée.

Par **janus2fr**, le **25/02/2023** à **08:56**

[quote]

Octobre 1966, il y à 16 ans

[/quote]
??????

Par **Jeano**, le **25/02/2023** à **10:11**

""Quel rapport votre titre avec le corp de la question ?""

C'est le titre que j'ai mis à mes demandes et !!

tout le monde à compris, sur tout les forums même des Avocats

Vous ne vous mettez pas à la hauteur intellectuelle de vôtre client ?? Tient !!

Par **LESEMAPHORE**, le **25/02/2023** à **10:36**

Bonjour

La question n'est pas une information d'amende suite à controle radar .

Que ce soit par radar ou pas la question porte sur le delai de prescription d'un recouvrement d'amende .

Par **youris**, le **25/02/2023** à **11:11**

@jeano,

vous pourriez expliquer votre phrase

" j'aurai ""une amende"" Octobre 1966, il y à 16 ans "

je n'ai pas la hauteur intellectuelle suffisante pour la comprendre !

sur ce site gratuit, il n'y a pas de clients, seulement des personnes qui posent des questions et des bénévoles, qui ne sont pas obligatoirement des professionnels du droit, qui y répondent gratuitement.

Par **LESEMAPHORE**, le **25/02/2023** à **12:17**

Bonjour et merci youris de l'intervention

il y en a qui ne reviennent pas remercier apres la réponse mais c'est la premiere fois un qui revient m'insulter a la place du remerciement de la solution a sa question .